



Novum Sub Sole n°111 Flash

AVIS AUX EXPERTS

Les compléments conformes au CWBP 04 ne seront bientôt plus acceptés

Nous vous rappelons qu'à partir du 1er février 2024, les compléments des rapports rédigés sous le CWBP 04 devront dans tous les cas être introduits sous la forme d'un nouveau rapport complet, conforme au CWBP 05.

Toutes les modalités relatives à la transition entre le CWBP04 et le CWBP 05 sont disponibles sur le site sol et déchets [Code Wallon de Bonnes Pratiques -CWBP- \(wallonie.be\)](https://www.wallonie.be/fr/Code-Wallon-de-Bonnes-Pratiques-CWBP)

Si vous désirez vous désinscrire de la newsletter "Novum Sub Sole", veuillez utiliser [ce lien](#).

"Novum Sub Sole", la newsletter du Département du Sol et des Déchets (DSD) distribuée gratuitement aux principaux acteurs du sol en Wallonie.

